0340054Z
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE LE CEDRE
2 BOULEVARD ELYSEE SAISSET
34490 MURVIEL LES BEZIERS
Tel : 0467378307

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration à la Commission permanente

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/10/2019
Réuni le : 07/11/2019
Sous la présidence de : Guillaume Marazel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L421-4, R.421-20, R.421-22, R.421-41

Le conseil d'administration délègue ses attributions à la commission permanente.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

LE CA DONNE DELEGATION A LA COMMISSION PERMANENTE POUR TOUTES LES ATTRIBUTIONS AUTRES QUE CELLES ENUMEREES CI-DESSOUS QUI RESTENT DE LA SEULE COMPETENCE DU CA:
- fixer les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative du collège
- adopter le projet d'établissement
- Etablir le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique et ses conditions matérielles de fonctionnement
- adopter le budget, le compte financier et les tarifs des ventes de produits et de prestations de service réalisés par l'établissement
- adopter le règlement intérieur de l'établissement
- autoriser une expérimentation de la présidence du CA.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Marazel
Prénom : Guillaume
Signé le: 08/11/2019 10:24:21

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.